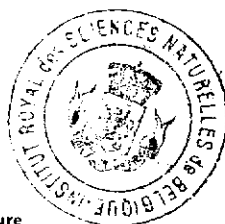


Vlu X
E 7000

BULLETIN & ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ ROYALE D'ENTOMOLOGIE
DE BELGIQUE

Association sans but lucratif, fondée le 9 avril 1855

Publié avec le concours du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture
et de la Fondation Universitaire de Belgique



Assemblée générale du 10 janvier 1965

Présidence de M. C. SEGERS, *Président*

— La séance est ouverte à 15 h 15.

Présents: MM. P. BASILEWSKY, A. BOMANS, R. BRENY, A. COLLART, J. COOREMAN, J. DECELLE, M. DEHOUSE, A. DE KONINCK, J. DELÈVE, J. DE WALSCHÉ, F. FRANÇOIS, W. HANSEN, E. JANSSENS, R. LESTMANS, J. LEROUX, R. MALHERBE, C. SEGERS, R. VANBELLINGEN, A. VAN HOEGAERDEN.

Excusés: MM. R. BAURANT, R. DAMOISEAU, G. DEMOULIN, P. DESSART, H. DIRICKX, J. KEKENBOSCH, S.G. KIRIAKOFF, L. SARLET, J. VAN DEN BRANDE, A. WÉRY.

M. C. SEGERS, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il passe ensuite à l'ordre du jour.

1. *Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 12 janvier 1964.*

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. *Allocution du président.*

Mes chers collègues,

Avant de vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'année 1964, permettez-moi de vous souhaiter à tous, pour vous et vos familles, une heureuse année 1965.

Cette année 1965 est la cent-dixième année d'existence de la Société Royale d'Entomologie de Belgique, fondée le 9 avril 1855. Avons-nous répondu aux vœux de ses fondateurs, restons-nous dignes de nos devanciers?

Je crois pouvoir répondre affirmativement. L'attachement de ses membres à la Société en est la meilleure preuve et cet attachement ne s'est-il pas manifesté d'une façon particulièrement efficace par la création du prix A. CRÈVECEUR il y a trois ans et, plus récemment par le don précieux fait à notre bibliothèque par le professeur MAYNÉ? Au cours de 1964, ce sont nos collections qui se sont enrichies par deux dons précieux: une belle collection de quelque 2000 lépidoptères belges, offerte par notre collègue M. S.G. KIRIAKOFF et provenant de feu M. GOETGHEBUER, ainsi qu'une collection de buprestides du Laos, offerte par notre collègue M. BAUDON.

Ces manifestations de sympathie vis-à-vis de notre Société sont bien la preuve tangible d'une vitalité active et toujours prometteuse.

L'année 1964 se termine, mes chers collègues, avec 7 nouveaux membres, dont 5 associés, 1 correspondant, et 1 assistant. Mais, si ces adhésions nouvelles nous réjouissent, nous avons malheureusement à déplorer le décès de deux collègues éminents: MM. VAN STRAELEN, Directeur honoraire de l'Institut royal des Sciences naturelles, entré à la Société en 1924, et Maurice THOMAS, membre depuis 1925 et qui fût, avant son départ pour la France, un assidu de nos séances où il nous a bien souvent entretenus de la bionomie des araignées.

L'activité de notre Société s'est manifestée par des interventions nombreuses et diverses. Je vous rappelle notamment que nous avons continué à soutenir l'action entreprise en vue de la constitution des bruyères de Kalmthout en Réserve d'Etat. La Société a souscrit au volume jubilaire qui sera publié par la Société Royale des Sciences Naturelles « Dodonaea » de Gand, en hommage à

notre Président d'honneur, le professeur SCHOUTEDEN, membre depuis 1899. La Société a d'autre part participé à la séance académique organisée lors de l'accession à l'éméritat du professeur BRIEN.

Mais, est-il besoin de vous dire, mes chers collègues, que l'activité de notre Société s'est surtout matérialisée par ses publications. Sous sa forme nouvelle les fascicules du T. 100 des *Bulletin et Annales* ont paru régulièrement, grâce aux efforts inlassables de notre nouveau secrétaire, M. F. FRANÇOIS, qui s'est dépensé sans compter en laissant votre président dans une quiétude qui lui donne l'impression d'avoir vis-à-vis du secrétaire une dette de reconnaissance particulièrement lourde. M. FRANÇOIS a continué, au cours de l'année 1964, la tâche entreprise en 1963 par notre collègue, M. DEMOULIN qui a rendu de si nombreux services à la Société dans ses fonctions de secrétaire de 1956 à 1963. M. FRANÇOIS m'a souvent parlé du travail ingrat abattu par son prédécesseur. C'est la continuité dans l'accomplissement de cette tâche qui m'incite à remercier publiquement ces deux collègues de leur complet dévouement.

J'associe à ces remerciements notre trésorier M. MALHERBE qui veille jalousement à maintenir nos finances dans un état satisfaisant. Notre bibliothécaire et secrétaire adjoint, M. KEKENBOSCH, que nos habitués aux séances mensuelles connaissent bien, mérite également nos remerciements.

C'est enfin aux membres du Conseil que je désire témoigner ma reconnaissance pour m'avoir toujours secondé activement dans ma tâche de président.

C'est grâce à cette équipe, mes chers collègues, que le tome 100 a vu le jour. Ce tome comprend dans sa première partie 6 fascicules relatant l'activité proprement dite de la Société: liste des membres, compte rendus de nos séances.

Ces 6 fascicules comptent 66 pages. La seconde partie, plus importante, se compose de 39 fascicules avec les travaux originaux de plus de vingt auteurs différents et comptant 549 pages.

Le dernier fascicule, n° 39 comprend la table des matières, la bibliographie, les errata et l'index des nouveautés décrites dans le tome 100. La couverture de ce volume a été expédiée aux membres en même temps que les derniers fascicules.

Certaines contributions de nos membres ont été particulièrement remarquées et ont porté au loin le renom de notre Société.

Je remercie ceux qui nous ont aidés activement en nous confiant l'impression de leurs travaux et qui ont contribué ainsi à rendre hautement valable l'activité scientifique de notre association.

En dehors des *Bulletin et Annales*, la Société a pu faire paraître le tome 29 des *Mémoires*, contenant l'important travail de notre collègue M. L. SARLET sur l'Iconographie des œufs de Lépidoptères belges : Heterocera, Bombycides et Sphingides, qui a obtenu en 1963, le prix CRÈVECŒUR. Ce mémoire comporte un total de 172 pages, portant à 787 pages nos publications de 1964.

Par ce court aperçu vous pourrez vous rendre compte, mes chers collègues, de l'effort fourni et des sacrifices consentis.

Je puis même affirmer que nous sommes arrivés à égaler largement la prestation record obtenue l'an passé par mon excellent ami et collègue M. BRENY dont l'éloge n'est plus à faire. Je dois cependant vous avouer que notre ancien président a ajouté à ces activités une excursion à Gembloux qui fût une réussite. Puisse cet exemple nous inciter cette année à porter nos pas vers l'un ou l'autre centre scientifique du pays et nous permettre à nouveau de nous rencontrer dans le même esprit de famille que celui qui a présidé à notre visite à Gembloux.

Mais, car il y a un mais, vous comprendrez que des publications de cette envergure ne se font pas sans moyens financiers importants. M. MALHERBE, notre prévoyant trésorier, avec la conscience qui l'a toujours caractérisé, s'est inquiété à diverses reprises de l'état de nos finances.

Celles-ci, loin d'être en danger ont cependant subi une ponction sérieuse. L'an passé déjà, comme je vous le rappelais, la Société a montré une activité extraordinaire avec la parution d'un bulletin de 614 pages et d'un fascicule très important de notre catalogue des Coléoptères. C'est pourquoi, mes chers collègues, le Conseil a fait un appel pressant auprès des Pouvoirs Publics afin d'obtenir une aide financière plus importante. Cet appel a été partiellement entendu ; le subside du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture a été porté de 20.000 à 25.000 francs.

C'est pour moi l'occasion de remercier ici les Pouvoirs qui nous donnent leur appui, à savoir : la Fondation Universitaire, le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture et la Province de Brabant.

Je tiens également à marquer notre reconnaissance à l'Institut royal des Sciences naturelles en la personne de M. CAPART qui

est intervenu personnellement en notre faveur et nous donne par surcroît une large hospitalité pour la tenue de nos séances et la conservation de notre riche bibliothèque et de nos collections.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour me faire l'interprète de vous tous et remercier de façon toute spéciale l'un de nos éminents collègues et souhaiter à notre ami M. COLLART, Chef de la Section entomologique de l'Institut royal des Sciences naturelles, une retraite féconde et largement entomologique. M. COLLART, est-il besoin de vous le dire, a été depuis toujours celui qui veillait au bien-être matériel de notre Société ; il était notre intermédiaire efficace auprès de l'Institut et il s'est toujours efforcé de faciliter le phénomène de symbiose qui s'est établi entre la Société Royale d'Entomologie et l'Institut royal des Sciences naturelles. La Société lui en reste profondément reconnaissante. Nous espérons, mon cher collègue, que vous continuerez à vous dévouer à notre Société et que nous vous verrons toujours régulièrement à nos séances mensuelles. Je vous propose, mes chers collègues, d'acclamer chaudement M. COLLART, ce grand ami de notre Société.

Je me vois obligé de reprendre la question financière et je dois vous dire que malgré l'aide accrue des Pouvoirs Publics, vous aurez, dans quelques instants, à vous prononcer sur la proposition d'augmenter de façon minime la cotisation et de la porter de 225 à 250 francs pour les membres belges et de 250 à 300 francs pour les membres étrangers. Puis-je à ce propos vous rappeler, mes chers collègues, que la cotisation de 225 francs a été fixée en 1951 alors que le bulletin ne comptait que 300 pages et vous n'ignorez pas que depuis 14 ans les prix ont fortement augmenté et que le supplément de cotisation envisagé est loin d'être en rapport avec la hausse de l'index et le coût des travaux d'imprimerie.

Je vous signale d'autre part que la Société, pour ne pas retarder les livraisons à l'étranger, s'est vu obligée d'expédier elle-même les *Bulletins* et d'en assumer les frais en lieu et place du Service des échanges internationaux sans égard du droit que nous confère la loi du 11 janvier 1889. Nous espérons que ce manquement aux engagements légaux ne se représentera pas.

J'espère aussi, mes chers collègues, que la demande officielle que nous avons faite en vue d'obtenir une intervention extraordinaire pour l'impression de notre catalogue aura une suite heureuse.

M. CAPART, Directeur de l'Institut, qui en l'occurrence a bien voulu appuyer notre demande, nous a laissé, à votre secrétaire et à moi-même, l'impression très nette d'une réussite prochaine.

Mes chers collègues,

Vous aurez, dans quelques instants, à pourvoir au remplacement de notre vice-président démissionnaire.

La démission de M. DEMOULIN, comme vice-président et comme membre du conseil est irrévocable. Malgré mon insistance et mes regrets personnels, M. DEMOULIN a fait valoir des raisons familiales trop impérieuses pour ne pas nous incliner devant sa décision. Je tiens à dire tout spécialement à mon excellent collègue combien je regrette ces circonstances de force majeure. M. DEMOULIN a rendu au cours de son mandat de secrétaire et de membre du Conseil, d'éminents services à notre Société.

Son départ m'attriste profondément, mais j'espère qu'il pourra cependant continuer à assister à certaines de nos séances mensuelles et nous donner, comme par le passé, les résultats de ses travaux scientifiques.

Mon cher collègue,

Vous quittez le Conseil mais n'oubliez pas qu'en ne quittant pas la Société, vous ne quittez pas vos amis.

M. LEROUX, membre le plus ancien du Conseil a bien voulu remplacer M. DEMOULIN comme vice-président; je l'en remercie de tout cœur. M. le professeur E. JANSSENS, a bien voulu remplacer provisoirement M. DEMOULIN comme membre du Conseil. Nous vous demanderons dans quelques instants de vouloir bien confirmer officiellement cette désignation. Je le remercie d'avoir bien voulu nous apporter son aide.

Mes chers collègues, il me reste à vous dire que divers membres de notre association ont obtenu des distinctions méritées.

Le docteur PASTEELS, a été nommé membre du Conseil de Surveillance de l'Institut royal des Sciences naturelles.

M. DESSART a été nommé assistant scientifique au même Institut. A l'un et l'autre nos sincères félicitations.

Il me reste, mes chers collègues, à vous remercier tous de l'intérêt que vous continuez à montrer à notre Société. Un grand

merci à ceux qui ont assisté à nos séances mensuelles si intéressantes dans l'esprit familial qui les anime. Ma reconnaissance va spécialement à ceux qui par leurs interventions aux séances nous ont procuré un régal scientifique ou des discussions amicales. Un grand merci à notre collègue M. DEHOUSE qui en plus de la note gaie qu'il nous apporte, nous a fait projeter des films du plus haut intérêt.

Et pour terminer ce rapport, j'adresse un merci tout particulier à ceux que j'ai omis de nommer. Vous avez été si nombreux par vos écrits, vos travaux, vos articles, vos visites, à marquer votre intérêt à notre Société, qu'il m'est impossible de vous mentionner tous. Je voudrais seulement émettre un vœu, c'est de voir nos collègues qui ont un travail à publier, venir autant que possible le déposer eux-mêmes sur le bureau lors de nos séances et de le commenter brièvement.

A nos amis étrangers, qui ne peuvent que difficilement assister à notre assemblée annuelle, je voudrais dire combien nous apprécions leur présence à l'une ou l'autre de nos séances mensuelles lorsqu'ils sont de passage à Bruxelles. Ils seront toujours reçus avec le plus grand plaisir.

Mes chers collègues,

Ce rapport vous aura peut-être satisfait dans une certaine mesure; je le souhaite, mais je suis persuadé que l'allocution du Président, qui est presque devenue une tradition, va vous décevoir. En effet, je vais vous convier à me suivre pendant quelques instants, dans l'ombre du passé, pour revenir au présent et aborder l'avenir qui attend cette catégorie d'entomologistes qu'on désigne sous le vocable d'amateurs.

Le texte de cette allocution fait l'objet du fascicule n° 1 du tome 101 (1965).

3. *Rapport de la commission de vérification des comptes.* — M. E. JANSSENS, parlant au nom de la commission, déclare que les comptes sont parfaitement tenus.

4. *Rapport du trésorier.* — M. R. MALHERBE, trésorier, présente son rapport sur la situation financière de la Société, les comptes et le projet de budget pour 1965. En conclusion il déclare que la

situation financière est saine sans être brillante. Nous sommes encore, dit-il, en mesure de faire face à nos obligations. Il est cependant certain que le budget de l'année 1965 ne permettra pas de soutenir l'effort de 1964, où un total de 788 pp. a été publié (*Bull. & Ann.* 616 pp., *Mémoires* t. XXIX, 172 pp.). M. MALHERBE donne des précisions sur les dépenses de 1964 à charge des principaux postes du budget (Rapport approuvé).

Le secrétaire ajoute quelques renseignements sur le coût exact de publication des tomes 99 et 100 des *Bull. & Ann.*, du fasc. IV du *Catalogue des Coléoptères* et du tome XXIX des *Mémoires*. Il établit que des économies importantes ont été réalisées sur le coût de l'impression et détaille les mesures supplémentaires prévues pour réduire au maximum les dépenses de la Société.

5. *Fixation du montant de la cotisation pour 1965.* — La cotisation n'a pas subi de changement depuis 14 ans malgré la hausse constante du coût de la vie. A présent les charges que doit supporter la Société ont à ce point augmenté que nous devons nous résoudre à augmenter le taux des cotisations. Cela est d'ailleurs d'autant plus justifié que, ainsi qu'il est signalé plus haut, le volume des publications a augmenté de 50 % en 1963 et en 1964. La cotisation est portée à 250 francs pour les membres associés résidant en Belgique, à 300 francs pour les membres résidant à l'étranger ; les membres assistants continueront à payer 50 francs comme auparavant.

6. *Fixation du prix de vente des publications de la Société.* — Ce prix est fixé à 1,25 franc la page pour les publications courantes et à 1,50 franc la page pour les publications dont il ne nous reste que 10 exemplaires et moins. Le prix des *Mémoires* est détaillé p. XVIII. Le tome XXIX qui vient de paraître : *Iconographie des œufs de Lépidoptères belges (Rhopalocera-Heterocera), deuxième partie, Heterocera: Bombycides — Sphingides*, par Laurent SARLET, est vendu au prix de 210 francs.

7. *Rapport de la commission de surveillance des collections.* — Au nom de cette commission M. J. DELÈVE signale le parfait état de conservation de notre patrimoine entomologique.

8. *Rapport de la commission de contrôle de la bibliothèque.* — M. W. HANSEN déclare ce qui suit. « M. J. LEROUX et moi-même

avons pu constater avec la même satisfaction que les années précédentes, que les livres et périodiques sont en parfait état de conservation. Nous vous prions M. le Président de remercier le Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, pour le local toujours aussi gracieusement mis à notre disposition. Nos vifs remerciements vont également à M. F. FRANÇOIS qui tient notre riche patrimoine en parfait état de classement. Il y est admirablement assisté par notre collègue M. J. KEKENBOSCH. Nous ne pouvons passer sous silence le travail fastidieux qu'est l'inscription des périodiques sur fiches, leur numérotation et leur classement, et pour lequel M. P. VERBIST nous donne son précieux concours. Que toutes ces personnes trouvent ici le témoignage de toute notre sympathie ».

9. *Election de membres du conseil.* — L'assemblée confirme ensuite par acclamation et à l'unanimité les mandats de MM. W. HANSEN et J. LEROUX, sortants et rééligibles. Elle élit par acclamation et à l'unanimité M. E. JANSSENS pour compléter le nombre statutaire des membres du conseil, suite à la démission de M. G. DEMOULIN.

10. *Election de la commission de vérification des comptes.* — Est réélu, M. S.G. KIRIAKOFF. Sont élus MM. A. COLLART et G. MARLIER.

11. *Election de la commission de surveillance des collections.* — MM. J. DELÈVE et R. DAMOISEAU sont réélus.

12. *Fixation d'un lieu à explorer au cours de l'excursion annuelle de la Société.* — Après discussion de plusieurs buts possibles le président suggère qu'il soit fait confiance au conseil pour le choix de l'excursion de 1965. Cette proposition est acceptée.

13. *Prix A. CRÈVECŒUR.* — M. C. SEGERS, président, prend la parole :

Mes chers collègues,

Pour la troisième fois, la société Royale d'Entomologie de Belgique, a l'honneur de décerner le prix Adolphe CRÈVECŒUR.

La commission constituée en vue de proposer au conseil d'admi-

nistration le lauréat pour 1964 était composée de MM. J. DELÈVE, R. BRENY et J. VAN DEN BRANDE.

Les rapporteurs ont remis le 4 novembre 1964 au conseil le texte suivant :

« Prix CRÈVECŒUR 1964 ».

Proposition de candidature : la commission du « Prix CRÈVECŒUR » a l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil de la Société Royale d'Entomologie de Belgique la candidature suivante, M. Pierre BASILEWSKY, pour son travail intitulé « Etude des Dryptinae d'Afrique (*Coleoptera Carabidae*) » paru dans le tome nonante-sixième des *Bulletin et Annales de la Société Royale d'Entomologie de Belgique* (1960, fasc. V-VIII, pp. 133 et suiv. ; 31 août).

Il s'agit d'un travail de recherches approfondies ne portant pas seulement sur quelques synonymies nouvelles et sur la dénomination de certains groupes génériques, mais amenant la création d'un genre nouveau, de plusieurs espèces inédites ainsi qu'une nouvelle systématique du genre *Drypta*.

Les conceptions de l'auteur sur l'évolution des espèces considérées, sur leur répartition géographique comme sur leur origine et leur centre de dispersion en font une étude de haute tenue scientifique qui, à notre avis, justifie l'octroi du « Prix CRÈVECŒUR » à son auteur.

Bruxelles, le 4 novembre 1964

La Commission,

J. DELÈVE R. BRENY J. VAN DEN BRANDE

Le conseil s'est rallié à l'unanimité à la proposition de la commission.

Mon cher collègue et ami,

J'ai suivi, tant en confrère ingénieur agronome qu'en collègue entomologiste, votre brillante carrière depuis votre entrée à la Société en 1946. Formé par une équipe de professeurs renommés, dont M. le professeur R. MAYNÉ, vous avez acquis non seulement la maîtrise complète de la science zoologique, mais surtout l'amour du métier, si j'ose m'exprimer ainsi. Vous avez parcouru l'Afrique et dirigez actuellement avec une rare compétence la section entomologique du Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

Vous vous êtes spécialisé dans la famille des *Carabidae* que l'on croyait relativement bien connue ; mais, par vos études et recherches vous nous avez conduit de surprise en surprise et votre magistral travail sur les *Dryptinae* d'Afrique, paru dans le *Bulletin* d'août 1960 (p. 133) est l'un des plus attachant que je connaisse. Votre étude n'est pas uniquement une révision approfondie de la systématique du groupe, mais également une vue extrêmement précise sur l'origine et la répartition des diverses espèces en vous basant sur un matériel scientifique très important provenant tant des institutions scientifiques belges qu'étrangères. Des études de ce genre, qui vont de l'analyse à la synthèse, vous honorent et honorent la Société Royale d'Entomologie de Belgique.

C'est avec un réel plaisir que la Société vous attribue le Prix Adolphe CRÈVECŒUR. Ce prix vous l'avez mérité et nous vous en félicitons cordialement.

M. P. BASILEWSKY se déclare très touché de l'honneur qui est fait à son travail et remercie le président pour ses paroles élogieuses. Il remercie aussi les membres de la commission du Prix CRÈVECŒUR ainsi que le conseil qui a entériné le choix de cette commission.

14. *Divers.* — Le jour et l'heure des séances mensuelles sont à nouveau débattus. Après un échange de vues le président propose que les séances continuent à se tenir le 1^{er} mercredi du mois, mais à 19 h au lieu de 19 h 30. Cette proposition est acceptée.

— La séance est levée à 18 h 10.

Assemblée mensuelle du 10 janvier 1965

Présidence de M. C. SEGERS, *Président*

— La séance est ouverte à 18 h 30.

Le président donne lecture de la composition du conseil et des commissions pour 1965.